

Bordeaux, le 23 mars 2022

Objet : Aménagement de la rue de Pessac

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la politique d'apaisement des quartiers, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole souhaitent engager le dialogue avec les riverains de la rue de Pessac avant la mise en œuvre de toute mesure de transformation de la voie.

Un premier diagnostic, réalisé en concertation avec les habitants en 2019, mettait en évidence les résultats suivants :

- dangerosité globale ;
- absence d'aménagement cyclable ;
- déficit d'arceaux vélos ;
- trottoirs réduits et parfois peu praticables ;
- absence de plantation.

A partir de ce constat, nous souhaitons expérimenter une nouvelle façon d'initier le projet de la rue de Pessac. Cette méthode rapide, réversible et à faible coût, permet d'éviter de procéder à des aménagements lourds nécessitant un temps long de mise en œuvre : c'est ce que l'on appelle l'urbanisme pragmatique.

L'expérimentation envisagée consiste ainsi, dans un premier temps, à déployer rapidement un nouveau plan de circulation, préalable indispensable à tout aménagement futur et à mobiliser en parallèle tous les leviers visant à apporter des améliorations urbaines (permis de végétaliser, mise à disposition d'espace).

Le plan de circulation prévoit, en particulier, de mettre la rue de Pessac en sens unique sortant de la rue Costedoat vers la rue Fernand Audeguil. En accompagnement de cette mesure s'ajoute l'inversion du sens de circulation des rues Théodore Ducos et de Strasbourg pour simplifier le fonctionnement du quartier pour les riverains.

Une première réunion d'information vous est proposée le lundi 28 mars 2022, à 18h30, salle Amédée Larrieu. L'objectif de cette rencontre est de faire avec vous un point d'avancement sur le projet, de partager les éléments d'actualité influant sur le calendrier de démarrage de l'expérimentation et d'évoquer les étapes à venir et les études engagées pour permettre la végétalisation de la voie.



En raison des conditions sanitaires actuelles, le nombre de places est limité. Si vous souhaitez participer à cette réunion, merci de vous inscrire à l'adresse suivante : resa-participation.bordeaux.fr/autres-evenements

Les équipes de vos mairies de quartier restent à votre disposition,

Fannie LE BOULANGER

Maire-adjointe du quartier Nansouty/Saint-Genès

Dominique BOUISSON

Maire-adjoint du quartier